



# NOTICE EXPLICATIVE DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025

**Le dossier d'inscription, une fois complété et signé, doit être envoyé, accompagné des pièces demandées, à l'adresse [recherche@enib.fr](mailto:recherche@enib.fr) pour le lundi 19 août 2024.**

Lorsqu'il vous est proposé plusieurs choix, cocher la case correspondant à votre réponse.

**N'oubliez pas de signer votre dossier d'inscription dans le dernier cadre.**

## **Cadre 1**

**Identifiant National Etudiant (INE) : Ne pas oublier la clé (à mettre dans la dernière case).**

- **ETUDIANT(E) ETRANGER(E)** : si vous n'avez jamais été scolarisé(e) en France, vous n'avez pas de numéro INE. Ne rien inscrire dans ce cadre, ce code sera généré automatiquement au moment de l'inscription.
- **BACHELIER(E)** : le numéro figure sur le relevé de notes du Baccalauréat (Identifiant National).
- **TOUT(E) ETUDIANT(E)** ayant pris une inscription dans **une université française** dispose obligatoirement d'un numéro INE. S'il ne figure pas sur la carte étudiant, l'intéressé(e) doit le demander à son établissement d'origine avant de s'inscrire à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest.

## **Cadre 2 - ETAT CIVIL**

**Ville de naissance** : pour les villes de Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement.

**Département ou pays de naissance** :

- Pour la France métropolitaine : indiquer le libellé et le N° de département.
- Pour les DOM, TOM, pays étrangers : indiquer lisiblement le pays de naissance.

## **Cadre 3 - SITUATION FAMILIALE**

Précisez si vous êtes seul(e) ou en couple (en concubinage, pacsé(e) ou marié(e)) et avec ou sans enfant à charge.

Les renseignements donnés doivent être cohérents avec ceux indiqués dans les cadres 12 (ressources du conjoint) et 20 (bénéficiaire de la Sécurité Sociale du conjoint ou concubin).

## **Cadre 4 - HANDICAP**

Indiquez ici si vous êtes atteint d'un handicap reconnu (carte d'invalidité délivré par la MDPH).

## **Cadre 5 - SITUATION MILITAIRE**

Précisez ici votre situation au regard du service national et **fournir le justificatif demandé (certificat APD ou à défaut attestation de recensement).**

**Aucun diplôme ne sera délivré à un étudiant non en règle.**

## **Cadre 6 – INSCRIPTION ANTERIEURE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**Année de 1<sup>re</sup> inscription dans l'enseignement supérieur français** : Il s'agit de l'année de première inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France : université, IUT, instituts catholiques, facultés privées, IUFM, écoles d'ingénieurs, de commerce, d'art, classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, ...  
Les années d'inscription en tant qu'auditeur libre ne sont pas à prendre en compte.

**Année de 1<sup>re</sup> inscription en université française** : il s'agit de l'année de première inscription dans une université publique française.

**Année de 1<sup>re</sup> inscription à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest** : indiquez l'année d'inscription la plus ancienne sans tenir compte d'une éventuelle interruption.

### Cadre 7 - TITRE D'ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- **Baccalauréat** : pour la série utilisez le tableau ci-dessous.
- **Equivalence** : si vous êtes titulaire d'un titre étranger admis en équivalence ou de tout autre diplôme donnant accès aux études supérieures, vous devez l'indiquer ici, sans oublier l'année d'obtention.
- Indiquez le **type d'établissement** fréquenté lors de l'obtention du titre renseigné précédemment. Indiquer le nom de l'établissement de la classe de terminale pour le baccalauréat.
- **Département d'obtention** : indiquez le **libellé du département** puis le **numéro de ce département**.

### TITRES D'ACCÈS A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CODE	INTITULE	CODE	INTITULE	CODE	INTITULE
ES	Economique et Social	S	Scientifique	L	Littérature
SMS	Sciences Médico-Sociales	TI2D	Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable	STI	Sciences et Techniques Industrielles
0021	BAC Professionnel Industriel	STAE	Sciences et Technologies Agronomie - Env.	STL	Sciences et Technologies de Laboratoire
STT	Sciences et Technologies Tertiaires (jusqu'en 2006)	STPA	Sciences et Technologies Produits Agro-alimentaires	STG	Sciences et Technologies de Gestion
STAV	Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant	ST2S	Sciences et Technologies de la Santé et du Social	AUTRE	Autre BAC
0001	BAC International	0022	BAC Professionnel Tertiaire	0023	BAC Professionnel Agricole
0000	Sans BAC	0032	Titre français admis en dispense	0031	Titre étranger admis en équivalence
0037	Autres cas de non bacheliers	0036	Validation études expériences professionnelles		

### Cadre 8 - ADRESSES

Si l'adresse fixe est une adresse à l'étranger, ou dans un autre département, il est demandé d'indiquer l'adresse pour l'année en cours de façon précise afin de vous joindre plus facilement en cours d'année.

**Si cette adresse n'est pas encore connue au moment de l'inscription, vous devrez la communiquer à la scolarité dès que possible.**

**Indiquer un numéro de téléphone portable valide en France et une adresse mail personnelle (renseignements OBLIGATOIRES).**

### Cadre 9 - REGIME D'INSCRIPTION ET STATUT

**1 - Formation initiale** : est en formation initiale tout individu n'ayant pas interrompu ses études plus d'une année depuis le baccalauréat. Le statut correspondant est celui d'**étudiant** sauf pour les personnes inscrites en tant qu'**auditeur libre**.

**2 - Formation continue** : sont en formation continue, les personnes dont la reprise d'études est financée par un organisme (public ou privé). Le statut correspondant est celui de **stagiaire de formation continue**.

**3 - Reprise d'études non financées** : concerne l'individu reprenant des études, après **un arrêt d'au moins deux années**, dès lors qu'il ne bénéficie pas d'une prise en charge dans le cadre d'un dispositif de la formation continue. Le statut correspondant est celui d'**étudiant** sauf pour les personnes inscrites en tant qu'**auditeur libre**.

### Cadre 10 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- **De l'étudiant** : si vous exercez une activité professionnelle vous devez :
  - Indiquer votre profession et reporter le code correspondant : voir tableau ci-dessous  
Exemple : Elève/Étudiant → code 84.
- **Du père et de la mère** : **coder la profession des deux parents.**

**PROFESSIONS (Catégories professionnelles)**



<b>10</b>	Agriculteur exploitant	<b>74</b>	Retraité cadre
<b>21</b>	Artisan	<b>75</b>	Retraité profession intermédiaire
<b>22</b>	Commerçant et assimilé	<b>77</b>	Retraité employé
<b>23</b>	Chef d'entreprise 10 salariés ou plus	<b>78</b>	Retraité ouvrier
<b>31</b>	Profession libérale (médecin, notaire, avocat, architecte...)	<b>81</b>	Chômeur n'ayant jamais travaillé
<b>33</b>	Cadre de la fonction publique	<b>83</b>	Militaire du contingent
<b>34</b>	Professeur, profession scientifique	<b>84</b>	Elève/Étudiant
<b>35</b>	Profession information/arts/spectacles	<b>85</b>	Sans profession -60 ans (hors retraité)
<b>37</b>	Cadre administratif et commercial d'entreprise	<b>86</b>	Sans profession +60 ans (hors retraité)
<b>38</b>	Ingénieur cadre technique d'entreprise	<b>8A</b>	Personne en recherche d'emploi
<b>42</b>	Instituteur et assimilé	<b>99</b>	Non renseigné (inconnu)
<b>43</b>	Profession intermédiaire santé et travail social	<b>3A</b>	Cadre SNCF
<b>44</b>	Clergé, religieux	<b>3B</b>	Cadre EDF GDF
<b>45</b>	Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	<b>3C</b>	Officier et élève officier des armées et de la gendarmerie
<b>46</b>	Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	<b>3D</b>	Médecin hospitalier (sans activité libérale)
<b>47</b>	Technicien	<b>3E</b>	Interne des hôpitaux
<b>48</b>	Contremaître, agent de maîtrise	<b>3F</b>	Clerc de notaire
<b>52</b>	Employé civil, agent de service de la fonction publique	<b>4A</b>	Maître auxiliaire
<b>53</b>	Policier, militaire	<b>4B</b>	Maître d'internat et surveillant d'externat
<b>54</b>	Employé administratif d'entreprise	<b>4C</b>	Conseiller d'éducation
<b>55</b>	Employé de commerce	<b>4D</b>	Technicien SNCF
<b>56</b>	Personnel de service direct aux particuliers	<b>4E</b>	Technicien EDF GDF
<b>62</b>	Ouvrier qualifié dans l'industrie	<b>4F</b>	Membre d'équipage (pêche, Marine Marchande)
<b>63</b>	Ouvrier qualifié dans l'artisanat	<b>4G</b>	Banque de France (personnel)
<b>64</b>	Chauffeur	<b>5A</b>	Employé SNCF
<b>65</b>	Ouvrier qualifié manut. Magasin. Transport	<b>5B</b>	Employé EDF GDF
<b>67</b>	Ouvrier non qualifié dans l'industrie	<b>5C</b>	Aide éducateur
<b>68</b>	Ouvrier non qualifié dans l'artisanat	<b>6A</b>	Ouvrier SNCF
<b>69</b>	Ouvrier agricole	<b>6B</b>	Ouvrier EDF GDF
<b>71</b>	Retraite agriculteur exploitant	<b>7A</b>	Retraité SNCF
<b>72</b>	Retraité artisan - commerce - chef d'entreprise	<b>7B</b>	Retraité Marine Marchande

**Cadre 12 - FINANCEMENT DE VOS ETUDES**

Indiquez le financement principal de vos études **autre que les bourses de l'enseignement supérieur**.

**Cadre 13 – CONTRIBUTION A LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS**

Vous devez renseigner le numéro d'identification figurant sur l'attestation que vous avez téléchargée sur le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)

**Les étudiants en contrat de professionnalisation et les étrangers venant par le biais d'une convention ne sont pas concernés par cette procédure et n'ont rien à remplir.**

**Cadre 14 - ECHANGES INTERNATIONAUX**

Indiquez si votre inscription se fait dans le cadre d'échanges internationaux.

Si c'est le cas, précisez s'il s'agit d'un départ ou d'une arrivée et le programme dont vous dépendez.

Indiquez ensuite :

- L'établissement et le pays d'accueil pour un départ (mobilité sortante),
- L'établissement et le pays d'origine pour une arrivée (mobilité entrante).

### **Cadre 15 - DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ**

Indiquez le type, le nom et le département du dernier établissement fréquenté ainsi que l'année universitaire de dernière inscription.

Si vous étiez en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) et scolarisé dans un lycée, vous devez cocher CPGE.

Si vous prépariez un BTS et étiez scolarisé dans un lycée, vous devez cocher STS : Section de Techniciens Supérieurs.

### **Cadre 16 - SITUATION ANNÉE PRÉCÉDENTE**

Indiquez ici votre situation de l'année universitaire 2023/2024 et en aucun cas une autre année.

Si l'année universitaire renseignée pour le dernier établissement fréquenté est 2023/2024, les renseignements indiqués ici doivent être les mêmes que ceux indiqués dans le cadre précédent.

- Enseignement secondaire : les formations secondaires françaises relèvent de cette modalité (terminale en général). Les lycées français à l'étranger font également partie de cette catégorie.
- Université : hors IUT ou école d'ingénieurs universitaire.
- Etablissement étranger d'enseignement supérieur ou secondaire : concerne les étudiants scolarisés dans un établissement étranger supérieur ou secondaire.
- Autre établissement : hors secondaire, BTS, école d'ingénieurs, CPGE, université, IUT, Etablissement étranger d'enseignement supérieur ou secondaire.

### **Cadre 17 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU**

Indiquez le type du dernier diplôme obtenu (l'année précédente ou auparavant) dans l'enseignement supérieur (y compris le baccalauréat).

- DEUG : y compris DEUG LMD, DEUG IUP et DEUP.
- Autre diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle hors DUT : DEUST, diplôme d'université...
- Licence : y compris licence LMD, licence professionnelle, licence bi-disciplinaire, licence pluridisciplinaire et licence IUP.
- Maîtrise : y compris maîtrise LMD, maîtrise bi-disciplinaire, maîtrise IUP, MST, MSG et MIAGE.
- Autre diplôme universitaire de 2<sup>e</sup> cycle (hors diplôme d'ingénieur universitaire) : y compris les masters et diplômes d'ingénieur.
- Diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle : DEA, DESS, ...

### **Cadre 18 - INSCRIPTION DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT CETTE ANNÉE UNIVERSITAIRE**

Indiquez si une autre inscription est prise pour l'année en cours dans un autre établissement d'enseignement supérieur. S'il y a plusieurs autres inscriptions, retenir la filière qui aboutit au niveau de formation le plus élevé.

### **Cadre 19 – INSCRIPTION ADMINISTRATIVE AUX ÉTAPES**

**Étape postulée** : une étape est une année d'enseignement. La scolarité à l'ENIB est organisée par semestre.

Cochez la ou les cases correspondant à votre inscription en 2024/2025.

Exemples : 3<sup>ème</sup> année (niveau BAC + 2) : cocher les cases S5 et S6.

4<sup>ème</sup> année (niveau BAC + 3) : cocher les cases S7 et S9.

### **Cadre 20 - BOURSES**

Indiquez l'aide financière ou l'allocation accordée par l'Etat, par les collectivités territoriales ou par un gouvernement étranger. Pour les bourses de l'enseignement supérieur, joindre l'avis conditionnel de bourse du CROUS.

### **Cadre 21 - ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE**

Indiquez quelle est votre assurance en responsabilité civile. Joindre un justificatif.

### **Cadre 22 – ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

Cette attestation n'est à signer que par les étudiants de nationalité étrangère.